Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche** **Bureau des établissements et des contrats** **1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP** **Suivi par :** Jean-Luc BOULET **Tél : 01.49.55.55.13** **Fax : 01.49.55.50.68** **Réf. Interne : CNESERAAV/Elections étudiants**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDESR/N2011-2171** **Date: 13 décembre 2011**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire
à
Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole

Objet : Election des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV).

Bases juridiques :

- Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural et de la pêche maritime.
- Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

Résumé :

Proclamation des résultats du scrutin du 1er décembre 2011 relatif à l'élection des représentants des étudiants des établissements d'enseignement supérieur agricole publics au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Mots clés : CNESERAAV. Élection des représentants des étudiants. Proclamation des résultats.

Destinataires	
Pour exécution : Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole	Pour information : Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'enseignement et de la pédagogie Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les présidents des bureaux des élèves

La Commission de contrôle des opérations électorales du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, après vérification des procès-verbaux de chaque bureau de vote, proclame les résultats suivants :

Nombre d'étudiants inscrits	8751
Nombre de votants	1269
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	18
Enveloppes vides	5
Suffrages exprimés	1245
Nombre de voix pour la liste « Voix étudiante »	1245

Compte tenu des résultats ci-dessus, la répartition des sièges est la suivante :

Liste « Voix étudiante »	7

La liste des étudiants élus est la suivante :

Titulaires	**Suppléants**
OUVRARD Pierre (Vet Agro Sup)	AUTRET Bénédicte (Vet Agro Sup)
MOREL Kevin (ENVT)	COLLET Anouk (ENVT)
MASSEBIAU Philippe (Agrosup Dijon)	TIRET Flavie (Agrosup Dijon)
HAWAWINI Sylvain (ENVA)	DEL FABBRO Nicolas (Vet Agro Sup)
JARDI Xavier (Agro Paris Tech)	CHAUX Frédéric (Agro Paris Tech)
WONG Marine (Bordeaux Sciences Agro)	GABRIEL Hugo (Bordeaux Sciences Agro)
LOPEZ Michel (Agro campus Ouest)	RAFFENEAU Mathieu (ONIRIS)

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Marion ZALAY